

es radicaux de Bado sont en correspondance secrète avec les chefs des corps-francs de la Suisse, et des radicaux de France, et qu'ils sont prêts à favoriser une invasion armée de la part de leurs confédérés.

SUÈDE.—L'Assemblée suédoise dans sa séance du 4 avril, a reçu communication d'un édit du roi par lequel, vu l'état politique du pays, il propose l'élection d'un comité secret des Etats qui sera composé de douze membres. Tous les états, à l'exception de celui du clergé, ont procédé à faire cette élection.

RUSSIE.—D'après une lettre de Breslau il paraît que le mouvement des troupes russes est contredit. La Russie fait tous les préparatifs nécessaires de défense. Le renfort demandé par le prince Paskewitch est parti pour la frontière ou 100,000 soldats iront le rejoindre, s'il est nécessaire. On écrit de Berlin, en date du 10 avril, que l'armée de Lithuanie a pris ses quartiers sur la frontière prussienne. Les russes ont 300 pièces de canon à Varsovie. D'après un journal de Cracovie, il y aurait en Pologne une armée de 80,000 russes; cette armée doit être augmentée jusqu'à 200,000 hommes.

IRLANDE.—On écrit de Dublin, le 15 avril: Le procès de MM. Mitchell, O'Brien et Meagher, chefs de la Jeune-Irlande, poursuivis par publications et discours séditieux, a commencé hier 14. Les prévenus se sont rendus pour les premières formalités judiciaires à la cour du Banc de la Reine, accompagnés d'un grand nombre de leurs amis. Craignant une manifestation hostile, à cette occasion, l'autorité avait fait placer de l'artillerie dans le voisinage de l'audience.

Dans cette première séance, le grand jury a été appelé à connaître des charges qui pèsent sur les prévenus, et à prononcer la mise en accusation. MM. Mitchell et O'Brien, après une comparution sans importance, ont quitté la salle d'audience et ont été saisis sur leur passage par les acclamations de la foule.

Après une heure de délibération, le grand jury a décidé qu'il y avait lieu à poursuivre MM. Mitchell, O'Brien et Meagher.

A l'occasion de cette poursuite et de la composition du jury, M. Mitchell a adressé à lord John Russell une lettre qui se termine ainsi: Je suis bien que nous ne devons pas compter de la part du gouvernement anglais, sur un aussi loyal jury que celui devant lequel comparait le noble martyr anglais lord William Russell. Mais peu nous importe le jury venu ou inventé devant lequel nous comparitions, peu nous importe même que l'affaire se décide par des jurés ou de la manière (si l'on veut en essayer), on nous trouvera toujours à notre poste. La partie est commencée; l'Irlande tient aujourd'hui l'empire anglais par la gorge; si elle le lâche avant de l'avoir étranglé, elle pourra être une province soumise et affimée à tout jamais. Amen.—Je demeure, milord, JOHN MITCHELL.

L'agitation que ce procès n'est pas de nature à calmer est toujours extrême en Irlande. Les fabricants de piques ne peuvent suffire aux demandes; l'armement et l'organisation se généralisent partout.

Le jugement de M. Smith O'Brien, le premier sur la liste, aura lieu le 13 mai.

17 avril.—Treize jeunes gens qui faisaient paisiblement l'exercice militaire ont été arrêtés hier soir par la police et mis en prison. Us ont été renvoyés devant les assises pour comparution à la loi qui défend toute espèce d'exercice et de manœuvres avec armes. Ces jeunes gens font partie d'un club de tir (shooting club) présidé par les rédacteurs de l'United Irishman. L'autorité a pensé qu'il était temps de dissoudre cette association de nature à troubler l'ordre public.

AUTRICHE.—On écrit de Vienne: «La Russie ne tardera pas longtemps à se déclarer, et l'on s'attend au départ prochain de l'ambassadeur russe. En lisant avant-hier un violent article de la Gazette Autrichienne contre l'empereur Nicolas, ce diplomate a dit: «Si l'attitude de la presse autrichienne continue à être la même, une déclaration de guerre de la part de la Russie ne se fera pas longtemps attendre.» Des corps francs pour une attaque contre la Pologne russe se forment ici ouvertement. Plus de 2,000 volontaires se sont fait inscrire chez le professeur Podulak. Le gouvernement au contraire, n'accepte plus de volontaires pour l'Italie, circonstance qui semble annoncer des attentions pacifiques.

«Il n'y a plus de doute que toutes ses demandes seront pleinement accordées à la Gallicie, quoique la Russie fasse tous ses efforts pour l'empêcher, parce que la domination russe en Pologne recevrait le coup de la mort par la réorganisation projetée pour le grand duché de Posen et pour la Gallicie, sur la base de la liberté et de la nationalité.»

La Gazette de Breslau annonce qu'à Graetz le peuple s'est soulevé contre la taxe de consommation. Les soldats ont fraternisé avec le peuple, et les autorités officielles sont complètement méconnaues.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 23 MAI 1848.



LEVER.—Leurs Excellences le Gouverneur-Général, et la Comtesse d'Elgin et Kincardine tiendront un lever, et auront réception en l'Hôtel du Gouvernement, à Montréal, Mercredi, le 24e jour de mai, à 3 heures P. M., pour célébrer le jour de la Naissance de Sa Majesté.

Par ordre, MARK KEES, A. D. C. Hôtel du Gouvernement, Montréal, 12 mai, 1848.

Comme on peut voir par l'avis ci-dessus, demain il y aura GRANDE RECEPTION à la maison du Gouvernement pour célébrer la naissance de Sa Majesté. On nous prie d'informer les Dames et Messieurs, qui se proposent d'y aller, de vouloir bien se munir de deux cartes que l'on présentera aux Aides-de-Camp de service, comme c'est l'usage en pareil cas.

Nous espérons que demain, nos compatriotes, DAMES ET MESSIEURS, se porteront en foule à la maison du Gouvernement, autant pour rendre leurs hommages au Représentant de notre Souveraine, que pour saluer un gouverneur-général justement populaire et son aimable Dame.

LE DERNIER MANIFESTE DE M. PAPINEAU

Nous traivons du Pilot l'article suivant en le reproduisant sans la moindre altération.

Les journaux ont fait les remarques qui ont paru dans notre dernière feuille au sujet de l'entrée de M. Papineau dans l'arène politique comme agitateur, nous n'avons pas vu le document si extraordinaire, publié par l'honorable monsieur dans les colonnes de l'Éclair. Nous croyons pouvoir dire qu'il n'y a aucun précédent d'un homme occupant la position que M. Papineau a occupée par le passé en cette province, adoptant une manière si peu digne de commander ses opinions au public. Le nom de M. Papineau, ou sa réputation, a été traité devant le public il y a quelques jours par un personnage non moins important que M. Barney Devlin, un homme dont les antécédents ne doivent pas être méconnus par l'honorable monsieur avec qui il a récemment fait connaissance. M. Devlin a commencé sa carrière en Canada comme éditeur d'un journal irlandais à Québec, durant le règne de l'ex-ministère, et il passait alors dans cette ville et avec raison, pour un instrument servile de M. l'ex-secrétaire Daly. M. Devlin n'a pas, que nous sachions, depuis son arrivée à Montréal racheté son passé. Les intérêts du Canada et du peuple canadien sont pour lui matière de peu d'importance. «Qu'est-ce que le Canada?» disait un jour un homme de «strême»; qu'une étendue de terre sur les bords du St. Laurent! Pour qui s'occupent de politique? Nous sommes irlandais, non et autres; et nous devons nous occuper des seuls intérêts de l'Irlande. Nous devons être patriotes sur les questions irlandaises; quant aux questions canadiennes, nous n'avons qu'à nous vendre au plus haut enchasseur, à l'étranger ou au gouvernement qui nous l'onnera des papiers. Telle a été de tout temps la politique, si l'expression n'est pas tout à fait mal placée, de M. Devlin et d'autres du même calibre. Quels autres autres instruments pour un intrigant comme M. Daly?

Dans l'état actuel de l'Europe, ou les révolutions, ou au moins les insurrections sont des événements de chaque jour, un profond politique comme M. Daly vit combien il pouvait gagner pour son parti, en fomentant ici une exécution irlandaise. Ce n'est en un bon effet, de pouvoir être en Angleterre qu'une section influente des partisans de l'administration provinciale faisait de l'agitation en Canada, irritant les autorités impériales, et prêtant la résistance et la rébellion à Sa Majesté la Reine. Comme nous avons déjà dit, cette assemblée du rappel, que M. Papineau et son aide-de-camp, Barney Devlin, ont faite si importante, n'avait en vue rien de pratique et d'utile. Elle a en lieu, certaines résolutions ont été adoptées, mais quelle a été le résultat? On pourrait peut-être nous dire que le but de l'assemblée était de créer l'impression en Angleterre que le peuple du Canada était mécontent, qu'on aurait besoin de troupes pour dompter l'esprit de rébellion, et que dans le cas d'invasion, on ne pourrait se fier au peuple du pays.

Si c'était là le but de l'assemblée, nous demandons si aucun ami de l'administration actuelle était justifiable de chercher à créer une telle impression. Quelques soient les griefs de l'Irlande et certainement nous serions les derniers à nier leur existence, le Canada depuis quelques années a été traité honnêtement par le gouvernement impérial, si honnêtement qu'on a dit plusieurs fois en Irlande que si le St. George, le pouvoir de se gouverner soi-même, était accordé au peuple de ce malheureux pays autant qu'il l'est en Canada, les Irlandais seraient satisfaits. Nous prétendons donc que le peuple canadien, n'est pas justifiable de se mêler d'une dispute dans laquelle il n'a proprement parlant aucun intérêt.

Le Pilot s'adresse aux Irlandais qui ont adopté le Canada pour patrie. Il est loin de vouloir les empêcher de se réunir et d'exprimer leur sympathie pour les maux de l'Irlande, mais il ne saura-t-il approuver l'idée de faire de l'agitation ici pour encourager la rébellion contre la Souveraine d'un Empire uni. Le Pilot cite la France qui a refusé d'intervenir dans les affaires d'Irlande; pourquoi la France a les moyens de le faire avec effet. Le Pilot enfin recommande aux honnêtes Irlandais d'être sur leurs gardes et de ne pas se laisser tromper par M. Daly et son bras droit Barney Devlin; puis il continue:

Nous avons maintenant quelques remarques à faire sur la position particulière de M. Papineau. L'honorable monsieur a pris la position d'un chef

populaire dans le Bas-Canada. Jusqu'à présent il a fait profession d'appuyer l'administration actuelle et a agi ouvertement avec le grand parti de la réforme en Canada. M. Papineau répudia pourtant l'idée d'être en aucune manière lié par des liens de parti. A cet égard, nous dit-on, il faisait de la dictature et il s'imaginait peut-être pouvoir en faire encore. Nous allons cependant prendre la liberté de lui dire quelques mots. Dans les pays gouvernés par l'opinion publique, il faut qu'il y ait des partis, qui ont pour base, certains grands principes, que les membres de ces partis considèrent comme propres à faire le bien de l'état. Aucun parti ne pourrait exister durant vingt-quatre heures, si ses chefs suivaient leurs propres caprices dans toutes les occasions sans consulter les vues des autres. Il ne sera jamais permis à M. Papineau, comme nous avons déjà dit, de dicter sa volonté au parti libéral, et il paraît que ce monsieur a aucuns autres termes ne veut condescendre à agir avec un parti. De quel droit, nous le demandons, M. Papineau, homme de parti, a-t-il compromis ses compatriotes et son parti, par les déclarations faites dans sa conversation avec Barney Devlin? Avait-il fait quelques démarches pour savoir si dans l'opinion du grand parti libéral canadien, il était considéré expédient d'intervenir dans les affaires irlandaises à l'époque actuelle? Dans la France républicaine, il y a eu, nous en sommes sûrs, une consultation à ce sujet, Ledru-Rollin peut avoir été d'une opinion. Lamartine d'une autre. Après une délibération sérieuse, on en vint à une décision sage. Mais Barney Devlin va de suite chez l'autocrate canadien Louis Joseph Papineau, qui sans condescendre à consulter un seul individu de son parti, proclame son opinion en faveur de l'intervention. Tout l'objet qu'il paraît avoir en vue, c'est d'exciter l'hostilité contre des membres de son parti, en qui il a déjà exprimé sa confiance, parce qu'aujourd'hui ils ne croient pas devoir se mêler des affaires de l'Irlande. Mais M. Papineau fait plus encore. Il s'efforce de persuader à ses auditeurs (Barney Devlin et Cie) que ces personnes auxquelles il fait allusion devaient prendre part à l'agitation irlandaise, parce que les irlandais avaient soutenu leur élection! Est-il rien de plus absurde et de plus méchant? Les individus en question ont été au Hastings, non sur des questions irlandaises, mais sur des questions canadiennes, et c'est ainsi qu'ils ont reçu le support même des canadiens d'origine irlandaise, qui ne peuvent leur demander compte de leur conduite politique que sur ces questions. Mais nous savons que les Irlandais respectables et vraiment dévoués à la cause du Rappel, ceux qui de tout temps ont été fidèles à la cause libérale en Canada, sont parfaitement indignés de la conduite de M. Papineau. Aucune députation de gens influents, partisans du rappel n'a sollicité l'intervention de M. Papineau dans leurs affaires. Ils n'en ont pas besoin. Ils n'ont rien à faire dans la force jouée par Dominique Daly, Barney Devlin et l'hon. monsieur. Le Pilot appuie longuement sur l'inconsistance de la conduite de M. Papineau qui, après avoir promis son appui au parti libéral, après avoir été porté à la représentation par un comité réformiste, après s'être engagé à soutenir l'administration actuelle, cherche à lui faire injure et à détruire son influence. Le Pilot rappelle les jours néfastes de l'ex-ministère, quand la plupart des membres de la famille de l'ex-orateur qui le reconnaissent pour leur chef, s'étaient séparés de leurs compatriotes: le silence de ce dernier durant deux ans, quand le pays avait besoin de sa parole contre les traités qui le livraient à ses ennemis. La lutte, continue le Pilot, fut faite par d'autres, qui en l'absence de M. Papineau, furent appelés à prendre la responsabilité et l'honneur de conduire le grand parti réformiste. La crise d'une élection générale arriva. Tout à coup, sans prendre un mot d'avis d'aucun membre influent du parti auquel il faisait profession d'appartenir, M. Papineau fit sortir son fameux manifeste de décembre. Il se posa de suite en dictateur du parti. Ayant alors exprimé des opinions et des idées politiques entièrement contraires à celles d'autres membres influents du parti, on aurait pu croire qu'il voulait s'en séparer, mais les expressions de confiance dans les messieurs qui composent la présente administration, l'approbation pleine et entière de leur conduite depuis leur résignation de 1843, et de ce premier acte qu'il qualifie de patriotique, personnel à plusieurs, (et nous reconnaissons avoir été du nombre) que l'honorable monsieur, quoique républicain dans ses principes, n'était pas disposé à empêcher le fonctionnement d'un gouvernement monarchique constitutionnel. M. Papineau, depuis lors, fut traité comme un membre du parti ministériel actuel, et agit comme tel. Il assista à ses assemblées, prit part à ses délibérations, et exerça sa part légitime d'influence.

Cependant du commencement à la fin, il a montré par sa conduite qu'il ne veut pas être lié par les devoirs et liens de parti. Il vous dit en deux mots: «Moi Louis Joseph Papineau, je veux être le seul dictateur du Canada. Aut Cesar, aut nullus.» M. Papineau exprima sa confiance dans la nouvelle administration et cependant ne manqua aucune occasion de condamner de sa place en parlement, non seulement les arrangements les moins importants des départements administratifs, mais encore tous les actes du gouvernement. Ici le Pilot traite la question de la prorogation des chambres et fait voir l'injustice de la conduite de M. Papineau, qui le lendemain de la rentrée au pouvoir de ses amis politiques, cherche à les ruiner dans l'opinion publique. Avant la fin de la session, il était évident pour tout le monde que M. Papineau, nonobstant ses professions de foi de confiance dans la nouvelle administration voulait la renverser et la détruire. Il vient enfin de lever le masque tout à fait. Nous n'avons pas besoin de dire grand-chose de ses derniers mouvements. Rien ne peut être plus absurde qu'un homme appartenant à un parti ministériel qui se jette dans l'arène comme agitateur. Le moins qu'il devait faire c'était d'attendre pour les mesures de l'administration et leur donner une discussion franche et honnête. M. Papineau ne veut rien faire de la sorte et ne veut pas attendre. Il a attaqué le ministère actuel ouvertement en disant: «qu'ils bravaient d'envie de remplacer MM. Viger et Papineau. Le Pilot fait voir la malignité de cette grave accusation et la contradiction flagrante qui existe entre les deux manifestes. M. Papineau n'ayant aucune juste cause d'attaquer les ministres actuels, s'oublia au point de leur attribuer des motifs les plus ridicules.

C'est au pays, maintenant à juger entre le ministère actuel et M. Papineau. Nous croyons qu'il jugera correctement. Ce ne sera pas difficile d'apprécier la position de l'honorable monsieur. Pendant longtemps, M. Papineau a été accoutumé d'agir comme un dictateur et il croit évidemment que le parti entier va se courber sous sa volonté. Il y a pas que les autocrates de l'Europe qui admiraient la doctrine: Sic volo, sic jubo, stet pro ratione voluntas.

M. Papineau peut, peut-être faire beaucoup de mal à ses compatriotes. Nous pensons cependant

qu'il n'y a pas grand danger de cela. (Notre confrère peut-être tranquille à ce sujet, notre population a trop de bon sens pour se laisser duper par un homme comme M. Papineau, qui veut conduire ses compatriotes une seconde fois à l'abîme.) Le temps n'est plus où lui ou aucun autre homme pourra faire la loi à tout un parti. D'ailleurs les événements récents prouvent certainement que M. Papineau n'a pas assez de discrétion pour être le chef d'un parti. Quel est l'homme sensé et discret qui aurait reçu M. Barney Devlin et cette députation sans nom qui se présente chez M. Papineau comme les vrais représentants des irlandais de Montréal? Qui les avait nommés pour se rendre auprès de l'honorable monsieur? Lui ont ils présenté une commission de M. D. Daly? Ou était elle seulement signée de son député Patrick McKeon, si célèbre en littérature? Peut-être l'évent nous en dira des nouvelles. Vraiment l'idée serait par trop absurde de voir un grand parti politique, assez fort pour être appelé à aviser la couronne sur le gouvernement du pays, se prêter aux projets d'un homme comme M. Barney Devlin, qui jusqu'à aujourd'hui n'a pu obtenir l'estime ou l'appui d'un seul irlandais influent dans Montréal. Et cependant, parce que M. Devlin a été traité avec le mépris qu'il mérite, M. Papineau a fait tout en son pouvoir pour perdre dans l'opinion publique, un ministère en qui il a déclaré avoir confiance. Supposons que les ministres canadiens eussent fait ce que le digne Louis Joseph Papineau aurait fait s'il eût été à leur tête; Figurez vous les ministres de la couronne en Canada jouant le second violon après Barney Devlin, sur une plateforme, au marché Bonsecours. Nous n'avons pas besoin d'aller plus loin. Nous dirons seulement en terminant, que les ministres actuels ne sont pas prêts à sacrifier les intérêts canadiens pour satisfaire l'ambition de M. Barney Devlin, et sa soif de célébrité, quand bien même la conséquence de leur refus serait d'être dénoncés par M. Papineau comme des ennemis de la liberté et de l'humanité en général. Nous laissons la M. Papineau pour aujourd'hui.

FAITS DIVERS.

ELECTION DE QUEBEC.—Voici ce que l'Ami de la Religion et de la Patrie d'hier nous dit des quatre candidats qui briguent l'honneur de représenter Québec en Parlement. Ce journal recommande en même temps aux électeurs de prendre pour devise à la prochaine élection: AU PLUS DIGNÉ et c'est fort bien fait.

Le premier sur les rangs est M. Ross dont M. Légaré lui-même a dit à l'assemblée de Jeudi dernier: «en apprenant la nomination de M. Aylwin, le premier non qui me soit venu à l'esprit pour remplacer ce monsieur, a été celui de M. Ross.» M. Ross est connu par ses talents, son habileté et ses connaissances; il parle bien les deux langues; orateur fécond, possédant un jugement sain, il peut prendre une part brillante et avantageuse dans toutes les discussions parlementaires. Quant à ses principes politiques, ils sont consignés dans le manifeste du comité de la Réforme et du Progrès aux travaux duquel il a pris une part active et marquée, et dans son adresse publiée dans les journaux de cette ville. Voilà pour M. Ross.

Le second sur la liste est M. Légaré. De ce monsieur nous n'avons rien à dire de bon. Nous reconnaissons en lui un patriote sincère et constant, un citoyen probe et honnête. Nous sommes persuadé qu'il voterait toujours en chambre dans un sens favorable aux intérêts du pays; mais, ces qualités seules ne suffisent pas à un représentant, et surtout au représentant de la cité de Québec. Il faut encore y joindre des qualifications non moins importantes savoir: de pouvoir discuter et donner son opinion sur les diverses questions financières et commerciales, pour introduire, défendre, et conduire à maturité les mesures nécessaires soit à l'intérêt du pays ou à celui de ses constituants. Or, nous le demandons, M. Légaré possède-t-il ces qualifications?

Le troisième, est M. Glackmeyer. De ce troisième candidat, nous ne dirons pas un mot; ses antécédents politiques étant suffisamment connus pour qu'il soit inutile de les rappeler ici. Le quatrième candidat est M. Méthé. Nous professons le respect le plus sincère pour les vertus civiques, la sincérité et la pureté des principes politiques de ce monsieur, mais nous ne croyons pas qu'il possède les qualifications qui doit avoir le représentant de la cité de Québec dans un temps où tous les citoyens sont unanimes à dire que les intérêts de notre cité sont sacrifiés, négligés, dans un temps où au lieu de vouloir diminuer le nombre déjà limité des représentants capables de travailler il est plus nécessaire que jamais d'ajouter à ce nombre par le choix d'un homme qui réunisse en sa personne les qualifications qui, suivant nous, sont nécessaires à tout représentant, et surtout à celui de l'ancienne capitale du Bas-Canada.

La Gazette de Québec nous apprend que MM. James Dean et John McGuire vont se porter candidats à la prochaine élection; on parle aussi d'un M. Gibb. Ces qui feraient sept candidats! Dans tous les cas, nous espérons que nos amis de Québec s'arrangeront de manière à ne pas permettre qu'un autre qu'un libéral connu et éprouvé soit élu.

COURONNEMENT ET TRANSLATION DE LA VIERGE DE BONSECOURS.—Il y a eu dimanche dernier en cette ville, une cérémonie religieuse aussi touchante qu'inséparable en ce pays. La Statue de la Ste. Vierge après avoir été couronnée le matin durant la messe, a été transportée après vêpres de l'Eglise Paroissiale à celle de Bonsecours au milieu d'un immense concours de fidèles. Il y avait assurément autant de monde qu'à la grande procession de la FÊTE-DIEU.—Les rues St. Joseph et St. Paul étaient bordées d'arbres, pavées de drapoux et d'étouffes de toutes couleurs. De distance en distance des arcs de triomphe couverts de verdure et de fleurs, avec des devises appropriées, s'élevaient pour la gloire de la Reine des Cieux, de

la Mère et de la protectrice des malheureux. Des chœurs de jeunes filles et de jeunes garçons chantaient des hymnes et des cantiques le long de la route. Enfin des bandes de musique jouant l'imposant cortège donnaient à la procession un air de fête et de jubilation religieuse bien propre à augmenter la piété des fidèles et à louer la Mère de Dieu.

Le Territoire du Saguenay et sa colonisation.—Le Journal de Québec appelle l'attention du gouvernement sur la situation de cette partie du pays qui se développe rapidement. On lui écrit que tout y est dans le plus grand désordre immédiat du gouvernement, soit pour décider des titres des propriétés, soit pour y établir une autorité judiciaire, on aura à y déplorer des malheurs réels. On compte jusqu'à neuf personnes réclamant la même parcelle de terre et dans quelques cas on a eu recours aux armes pour faire dégager les occupants auxquels on contestait la propriété des lots possédés. Il faut donc se hâter, dit le Journal de Québec de décider entre les prétentions des nombreux squatters, si l'on veut que les hommes ne s'entre-tuënt.

La même feuille nous parle à ce sujet des efforts déjà faits pour coloniser ce magnifique territoire du Saguenay.

La Malbaie, dit-elle, se place à la tête de la colonisation et fait en action ce qu'à Québec nous faisons en paroles. Déjà cent parts de £12 10 ont été prises par des citoyens de cette paroisse, et cent autres parts également de £12 10 seront prises dans la même paroisse quand on aura trouvé un circuit de terre aussi favorable que celui qui doit correspondre aux 100 premières parts. Déjà on est à l'œuvre et le courage ne manque pas d'accompagner dans l'our périlleux forêtière ces hardis pionniers! On doit travailler durant cinq ans en commun sur ce circuit de terre, après lesquelles cinq années, le partage se fera et chaque propriétaire cultivera sa propre terre. C'est du communisme de la meilleure espèce: non ce communisme qui tend à morceler l'acquis de l'industrie et du travail pour le partager entre le paresseux et l'indolent; mais ce communisme qui unit les hommes au point de départ pour un travail qui a besoin pour réussir de l'union des hommes et d'ensemble dans leurs actions. Le partage une fois fait, le communisme disparaît pour faire place au travail et à l'industrie individuelle qui prospéreront proportionnellement à leur degré d'intelligence, d'énergie et de constance.

Nous n'avons pas reçu le Canadien de vendredi ni celui d'hier.

Les 4e et 5e livraisons de l'Album Littéraire pour 1848 paraîtront samedi matin et seront expédiées aux campagnes lundi prochain.

SOURCES DE ST. LEON.—L'hôtel de M. Louis LEMIEUX, à St. Léon est maintenant prêt pour la réception des dames et messieurs qui voudraient visiter les SOURCES et profiter de ces eaux si salutaires.

LE JEAN-BAPTISTE.—On fait en ce moment les apprêts pour monter à sa destination, dans la tour du sud-est de l'église paroissiale, le Grand Bourdon Jean-Baptiste. Notre compatriote M. Matte est chargé, sous la surveillance de la fabrique, de cette opération difficile, et on nous dit que M. J. B. Homier a prêté, à des conditions faciles, la somme nécessaire pour couvrir les frais. On a déjà abattu la charpente qui soutient l'ancienne cloche, et on travaille activement à préparer la nouvelle. On espère que le tout sera prêt prochainement et que le bourdon annoncera du haut de la tour, la célébration de notre fête nationale la St. Jean-Baptiste, qui aura lieu, comme on le sait, samedi, 24 juin. On nous dit que la grande cérémonie de la bénédiction de la cloche se fera le 1er juin, jour de l'Ascension.—Minerve.

Arrangement de poste.—Nous lisons dans une correspondance adressée au Sur de Baltimore: «Le fils de M. Cunard, propriétaire de la ligne des steamers transatlantiques portant ce nom, et M. Merritt, Membre du Parlement Canadien, sont ici, (dans les Etats-Unis) non pas en une capacité officielle, mais officiellement engagés à rapprocher un peu le Canada et les Etats-Unis. Ils désirent faire un arrangement pour les postes entre le Canada et les Etats-Unis, et pour un système d'échange de produits plus libéral. Nous sommes contents que ces messieurs soient venus à Washington, bien que ce ne soit pas ici, mais en Angleterre que les difficultés existent, et que ces difficultés doivent être réglées avant que leurs desirs puissent être remplis.—18.

MURTRE.—Il s'est commis, mercredi dernier, un meurtre en plein jour, sous les circonstances suivantes. Un homme employé à garder du bois dans un bateau près le canal Laclède voulut empêcher des gens qui essayaient d'enlever contre son gré et qui le battirent si atrocement à coups de rondins qu'il est mort quelques heures après à l'Hôtel-Dieu.—Mélange.

Théâtre Royal.—Décidément, le bon peuple de Montréal n'a pas de goût pour le théâtre. Il y avait peu de monde hier soir. Les Américains se sont acquittés de leurs rôles avec honneur; M. HERVIEUX s'est surpassé; chaque fois qu'il paraissait sur la scène c'était des applaudissements sans fin.

Exposition d'Horticulture.—Demain après midi la Société d'Horticulture de Montréal, fera sa première exposition au marché Bonsecours. Il y aura dit-on beaucoup de plantes en fleurs.

Incendie.—Il y a eu un feu hier à la Rivière St. Pierre. Deux maisons appartenant à M. Evans, sont devenues la proie des flammes.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE. Impression de toutes espèces en français et anglais. LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCUAIRES, CONNAISSANCES ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'A. VOCATS, DE NOTAIRES, ETC. Et tout exécuté avec goût et à des prix réduits.